



## INDEMNITES ECHANGE

**Echange en région.**

On appelle échange en région lorsque vous êtes désigné pour aller arbitrer un match de championnat régional d'un autre comité.

Les indemnités diffèrent entre les comités mais dans tous les cas celles-ci doivent être respectées scrupuleusement.

- 1) Le forfait ne doit pas être dépassé et n'est applicable que si **vos frais kilométriques + péage (aller et retour) ajoutés à votre indemnité de match (60€) dépassent le montant fixé par le comité dans lequel vous officiez.**
- 2) Dans le cas contraire, **si vos frais kilométriques + péage (aller et retour) ajoutés à votre indemnité de match (60€) sont inférieurs au forfait fixé par le comité dans lequel vous officiez vous présentez le montant réel sur votre fiche de frais.**

Afin d'éviter toutes erreurs et désagréments, il vous est demandé d'appliquer le kilométrage de votre domicile au lieu de la rencontre fixé sur votre convocation

COMITE	MONTANT
PAYS DE LOIRE BRETAGNE CENTRE	<b>180 euros (plus péage)</b> <b>sauf Centre 180 € (plus péage limité à 20€)</b>
COTE D'ARGENT  PERIGORD AGENAIS	<b>170 euros (péage inclus) Joindre vos frais avec votre feuille de match</b> <b>Païement effectué environ 2 mois après virement par le comité Poitou-Charentes.</b> <b>Païement par voie postale fin du mois par le PA</b>
LIMOUSIN	<b>170 euros (péage inclus)</b> <b>L'indemnité payée par le club, les frais kilométriques payés par le comité.</b>



**Challenge Henry Mas**

Pour ceux qui iront officier dans le comité du *Centre*, il vous est demandé de joindre impérativement avec votre feuille de match l'imprimé du challenge Henry Mas.

**Sélection XV du mois**

Pour les arbitres qui iront officier dans le comité du *Limousin*, il vous est demandé de joindre impérativement avec votre feuille de match l'imprimé de l'élection du meilleur joueur.

**Rappel**

Le forfait en comité *Poitou-Charentes pour les compétitions territoriales* est également de **170 €**. Celui-ci est applicable aux mêmes conditions citées au paragraphe 1, 2, 3. N'oubliez le challenge du Fair-Play (Joseph ROUICHI) que vous devez envoyer à François GODIN.

**Echange avec un arbitre classé**

On appelle un échange avec un arbitre classé lorsque vous partez arbitrer le match de la B ou faire la touche avec un arbitre classé du même comité que vous. L'arbitre vous emmène

COMITE	MONTANT
FEDERALE B EXCELLENCE B	<b>100 euros</b> Paiement sur place sauf Côte d'Argent qui règle au comité Poitou-Charentes. (Délai d'attente 2 mois)
NATIONALE B JUGE DE TOUCHE F1	<b>177 euros</b> Modalités de règlements idem tableau ci -dessus

**NB :**

***Pour tout problème rencontré lors de votre échange, nous vous demandons de faire remonter l'information le plus vite possible au DTA quel que soit son degré d'importance.***